Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 056-215600701-20261002-26_07_135-DE

# Mairie de GUEGON

Place du Général de Gaulle
56120

Tél 02 97 22 20 64
Fax 02 97 22 30 63

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
## séance du 30/09/2026

**Date de la convocation**
24/09/2026

L' an 2026, le 30 Septembre à 20 heures , le Conseil Municipal de la Commune de GUEGON, régulièrement convoqué , s' est réuni à la Mairie de GUEGON, sous la présidence de Marie-Noëlle AMIOT, Maire

**Date d'affichage**
24/09/2026

**Présents :** Mme AMIOT Marie-Noëlle, Maire, Mmes : HAYS Rachel, LE LABOURIER Hélène, MALABOEUF Florence, MARTINET Solange, PEDRONO Rozenn, PERON Carinne, PERRÉ Corinne, ROUSSEAUX Lydia, MM : BRUNEL Philippe, CHARLO Romain, FAUCHEUX Jean-Luc, GUIHUR Damien, GUILLAUME Samuel, HEURTEBIS Bruno, LE COZ Eric

**Nombre de membres**
En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 18

Absent(s) ayant donné procuration : Mme GABOREL Nadine à Mme AMIOT Marie-Noëlle, M. NOEL Valentin à Mme PERRÉ Corinne
Absent(s) : M. CONNAN Anthony

**Secrétaire de séance** : M. CHARLO Romain

**Réf : 26-07-135**

**Objet : RÉNOVATION THERMIQUE DES LOCAUX SCOLAIRES - LOT N°11 - ÉLECTRICITÉ - AVENANT N°2 POSITIF - AJ ÉLECTRICITÉ**

**A l'unanimité**
Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0
**Mention exécutoire : Oui**

**Le Conseil municipal,**
Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,
Vu le Code de la commande publique,
Vu le marché conclu avec l'entreprise adjudicataire du lot considéré en application de la délibération du Conseil municipal n°05-25-066 du 1er juillet 2025 relative aux travaux de rénovation thermique des locaux scolaires ;
**Considérant** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2026 de la commune,
**Après en avoir délibéré**, à l'unanimité, **décide** :

**- De conclure** l'avenant d'augmentation ci-après détaillé avec l'entreprise suivante dans le cadre des travaux relatifs à l'opération susmentionnée de rénovation thermique des locaux scolaires :
. **Lot n°11 – Électricité** ;
Attributaire : entreprise A.J. ÉLECTRICITÉ, dont le siège est à Elven (56250)
Marché initial du 7 juillet 2025 - montant : 30 467,98 € HT.
Avenant n°1 - positif - montant : 1 088,30 € HT, soit + 3,57 % du marché initial ;

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 056-215600701-20261002-26_07_135-DE

Avenant n°2 - positif - montant : 5 635,28 € HT, soit + 18,50 % du marché initial ;
Nouveau montant du marché : 37 191,56 € HT.
Objet : plus-value pour mise au point des prestations : suppression d'un détecteur dans un couloir, remplacement de l'appareillage électrique d'une salle de classe et du couloir, remplacement de huits hublots, remplacement d'une réglette Led murale.
- **D'autoriser** le Maire ou son Adjoint délégué à signer l'avenant considéré ainsi que tout document s'y rapportant pour son exécution.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme:
Le Maire,
Marie-Noëlle AMIOT

